

Typologie des exploitations ayant de la canne

De 2010 à 2023, forte baisse des micros exploitations cannières, mais une diversification végétale qui progresse

La filière canne réunionnaise repose en grande partie sur les planteurs spécialisés. En 2023, les exploitations entièrement dédiées à la production cannière représentent plus de la moitié des planteurs et exploitent 60 % des surfaces cultivées. Cette spécialisation dans la culture de la canne est particulièrement marquée dans les structures de taille moyenne et grande. Les micros planteurs spécialisés, de moins en moins nombreux, basculent notamment vers le groupe « Canne et productions végétales ». Ces producteurs sont de plus en plus nombreux sans pour autant accroître leur surface cannière. Parallèlement, le nombre d'exploitations très diversifiées régresse fortement. La coupe manuelle, utilisée sur plus de la moitié des surfaces en canne reste le mode de coupe dominant malgré la pratique de plus en plus fréquente de la coupeuse péi.

La typologie (voir *Définitions*) des exploitations cannières distingue les exploitations spécialisées en production de canne, de celles l'associant à d'autres cultures végétales ou ateliers d'élevages. Enfin, le dernier groupe : les exploitations mixtes, associent à la fois cultures végétales et élevages à l'atelier canne. L'analyse comparative des données issues des recensements agricoles de 2010 et 2020 avec celles de l'enquête sur la structure des exploitation de 2023 (ESEA 2023, voir *Définitions*) permet d'évaluer l'évolution des producteurs depuis 15 ans.

Selon ESEA 2023, La Réunion compte 2 450 exploitations cannières, contre 3 473 au recensement agricole de 2010. Entre 2010 et 2020, le nombre de planteurs diminuait en moyenne de - 2,4 % par an. Ce taux est à présent de - 3,4 % sur les trois dernières années.

La surface implantée en canne est estimée à 19 751 hectares (19 616 ha selon la Statistique Agricole Annuelle), soit 8,1 hectares en moyenne par structure, contre 7,0 hectares en 2010. Cependant, les dynamiques diffèrent selon les groupes d'exploitations, certaines

augmentent leur surface en canne tandis que d'autres la réduisent fortement.

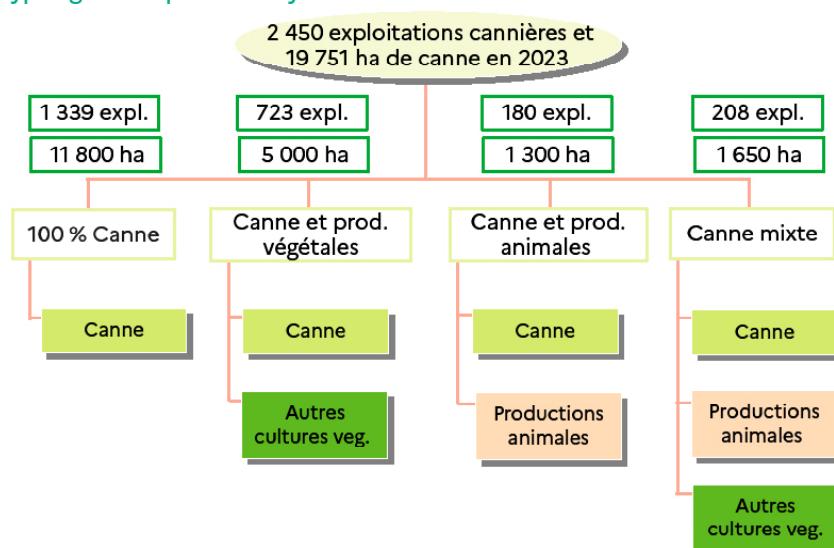
La présentation de cette typologie est l'occasion de mettre en avant la spécialisation progressive et le recul de l'hyper-diversification au sein des structures cannières réunionnaises.

Les exploitations « 100% canne », un pilier de la filière

En 2023, le groupe des planteurs « 100 % Canne » occupe une place centrale dans la filière canne réunionnaise : ils regroupent 55 % des producteurs et exploitent 60 % des surfaces. (voir *Figure 2*)

Ces structures, entièrement spécialisées dans la production cannière, résistaient mieux à la baisse des effectifs avant 2020. Entre 2010 et 2020, le nombre de producteurs s'est globalement maintenu, avec un taux d'évolution annuel de - 0,6 % contre

Figure 1
Typologie des exploitations ayant de la canne



-2,4 % pour l'ensemble des canniers. Depuis 2020, le groupe est un peu plus impacté, avec la perte de 100 planteurs, soit une baisse annuelle de -3,1 %. Les petits planteurs spécialisés tendent à diversifier leurs exploitations avec d'autres cultures végétales changeant ainsi de groupe.

En effet, la baisse du nombre d'exploitations cannières concerne essentiellement les petites structures : le groupe perd 130 planteurs de moins de 10 ha tandis qu'il en gagne une trentaine de plus de 10 ha.

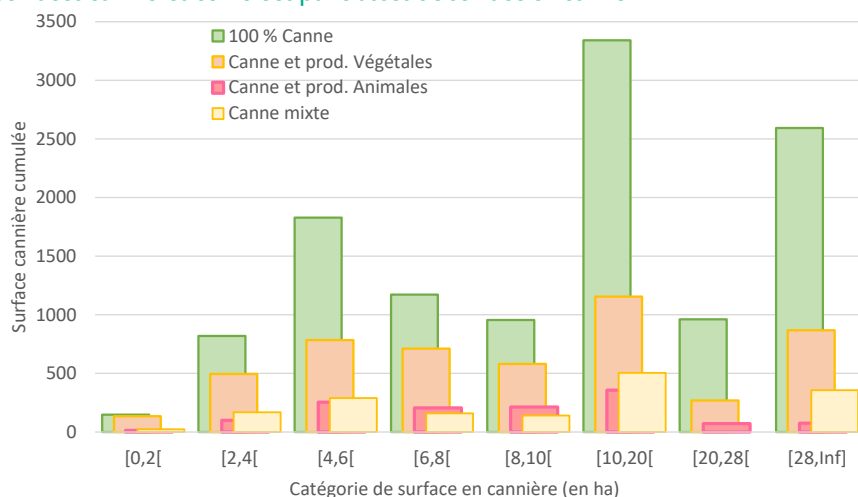
Sur la période observée, la surface en canne du groupe diminue très peu (- 0.6%/an entre 2020 et 2023). Ce constat conduit à une augmentation de la taille moyenne des exploitations : 8,8 ha en 2023 contre 8,1 ha pour l'ensemble des producteurs. Ce sont dans ces exploitations spécialisées qu'on retrouve les plus grandes structures. Parmi elles, 2 % des producteurs détiennent en tout 2 600 ha de canne, soit 20 % de la surface cannière du groupe. (voir Figure 2)

Plus de la moitié des surfaces en canne sont coupées manuellement

A l'échelle de l'île, la coupe manuelle reste le mode de récolte majoritaire. En 2023, elle concerne encore 52 % des surfaces totale en canne, contre 62 % en 2020, témoignant tout de même du transfert de la coupe manuelle vers celle mécanisée. L'évolution principale concerne la coupeuse péi, dont l'usage progresse dans l'ensemble des modèles d'exploitations. Le lien entre le mode de coupe et la surface de l'exploitation est très marqué. Le groupe « 100 % Canne » utilise majoritairement la coupe manuelle, mais cette pratique est encore plus répandue parmi les exploitations diversifiées car celles-ci cultivent de plus petites surfaces. Au sein des groupes « Canne + production végétales » ou « Canne + productions animales » la coupe manuelle concerne environ 60 % des surfaces cultivées.

Figure 2

Surfaces cannières cumulées par classes de surface en canne



Source : Agreste - ESEA 2023

Les surfaces agricoles des exploitations "Canne et autres productions végétales" se maintiennent au détriment de la canne

Les planteurs associant la canne à d'autres cultures végétales sont de plus en plus nombreux. Entre 2020 et 2023, ce modèle est le seul à avoir gagné en effectif, passant de 670 à 723 exploitations. Cette croissance est liée à une augmentation de la diversification des cultures végétales chez les petits planteurs. Alors que le groupe gagne près de 90 exploitants cultivant moins de 8 ha, il en perd une trentaine de plus de 8 ha. Ainsi, malgré l'augmentation du nombre de canniers la surface totale en canne du groupe diminue de 200 ha. (voir Figure 3)

En revanche, la surface agricole hors canne des exploitations progresse, traduisant ainsi une réorientation de l'exploitation. Les pertes en canne

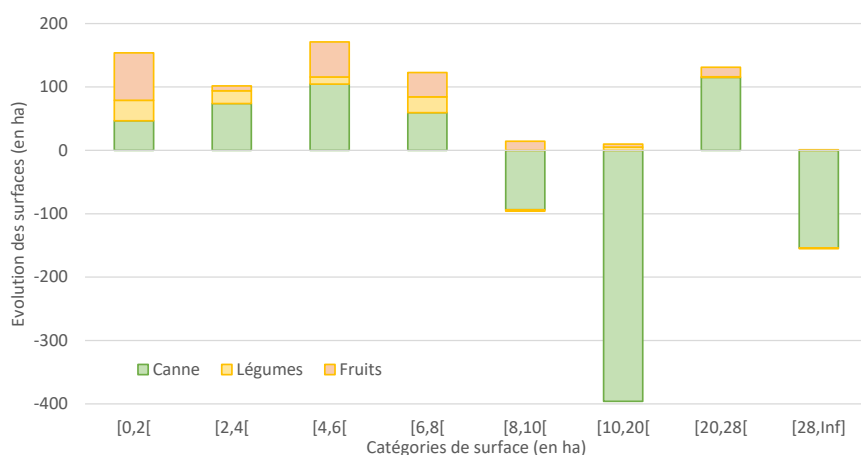
ont été compensées par l'extension d'autres cultures végétales, particulièrement des cultures fruitières (plus 215 ha) et maraîchères (plus 90 ha). En 2023, 6 exploitations sur 10 de ce groupe cultivent des fruits et 20 % sont spécialisées dans la culture de légumes ou de fruits (voir Définitions).

Les exploitations « Canne et productions animales » se consacrent de plus en plus à l'élevage hors sol

Ce modèle d'exploitation très diversifié, associant la culture de la canne à un ou plusieurs ateliers d'élevage est de moins en moins fréquent. Alors qu'il regroupait 673 exploitations en 2010, l'effectif n'est plus que de 310 en 2020, et de seulement 180 en 2023 (soit 7 % des producteurs). Cette diminution s'accompagne d'une forte réduction des surfaces cultivées en canne, passées de 3 920 ha en 2010 à 1 290 ha en 2023, soit une baisse de surface de près de

Figure 3

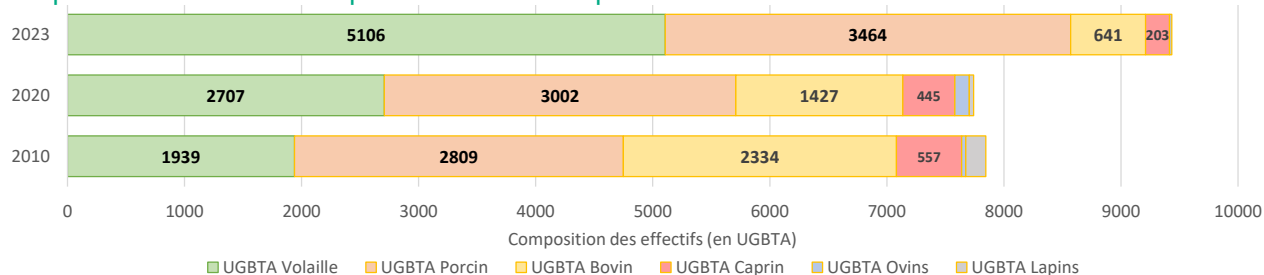
Evolution des surfaces cultivées dans les exploit. "Canne + prod. veg" entre 2020 et 2023



Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 et ESEA 2023

Figure 4

Composition des UGBTA des exploitations « canne et productions animales »



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020 - ESEA 2023

200 ha par an.

Pendant que ces exploitations enregistrent une réduction notable de la sole cannière, l'élevage augmente. En 2010, 85 % d'entre eux étaient spécialisés dans la culture de la canne, souvent sur de petites surfaces avec des cheptels de tailles modestes. Aujourd'hui, la tendance s'inverse : le groupe compte de plus en plus de producteurs disposant d'ateliers d'élevage de taille plus significative, la canne devenant une production secondaire. Parallèlement les élevages de volailles et de porcins augmentent, compensant la baisse des ateliers bovins et ovins. (voir Figure 4)

La part des producteurs spécialisés

dans l'élevage de volailles ou de porcins est passée d'environ 5 % en 2010 à près de 30 % en 2023.

De moins en moins de planteurs très diversifiés

Le nombre d'exploitations les plus diversifiées, associant culture de la canne, diverses productions végétales et un ou plusieurs ateliers d'élevage, est en forte régression. Entre 2010 et 2023, le groupe perd en moyenne près de -9 % de ses producteurs chaque année, passant de 630 à 208 canniers.

Sur cette même période, la surface

cultivée de ce groupe baisse de -6,5 % par an. Ainsi, la taille moyenne des exploitations augmente, passant de 6,3 à presque 8 ha. En effet, la baisse du nombre d'exploitation concerne principalement les structures de moins de 10 hectares : elles étaient 550 en 2010, contre seulement 170 en 2023.

La réduction la plus significative concerne la surface en canne, qui représentait 80 % de la surface agricole totale du groupe en 2010, pour ne représenter plus que 65 % en 2023. En parallèle, la surface agricole hors canne augmente de 120 hectares sur les trois dernières années. Cela correspond au développement des cultures fourragères du fait du basculement des éleveurs associant la canne à l'élevage caprin ou bovin vers le groupe « Canne mixte ».

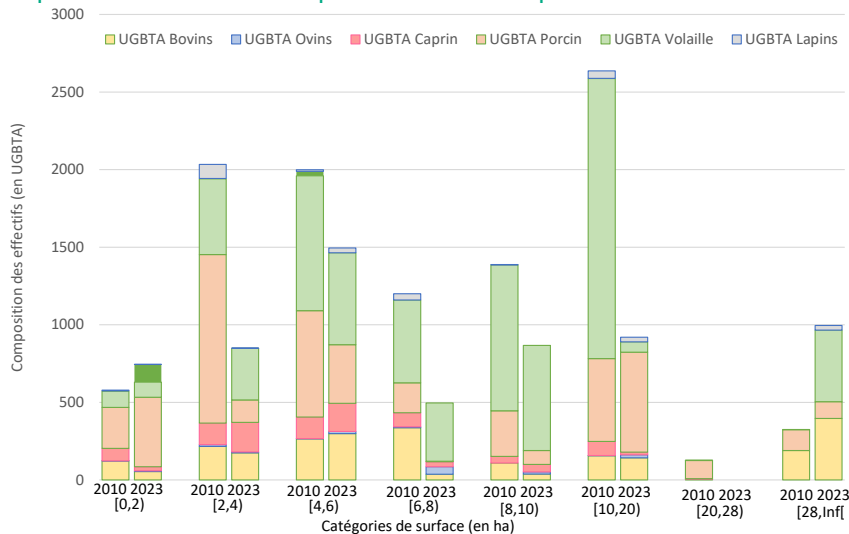
Contrairement au groupe « Canne et productions animales », la part des élevages de volailles et de porcs diminue au profit des ateliers caprins et bovins. (voir Figures 5 et 6)

Un groupe spécialisé polyculture et poly-élevage

En 2010, malgré de petites surfaces en canne, 40 % des producteurs de ce groupe étaient spécialisés dans cette culture, les autres activités restant marginales. En 2023, ces producteurs diversifient davantage leurs activités en développant élevage et cultures végétales, ils ne sont plus que 28 % à être spécialisé dans la canne.

Figure 5

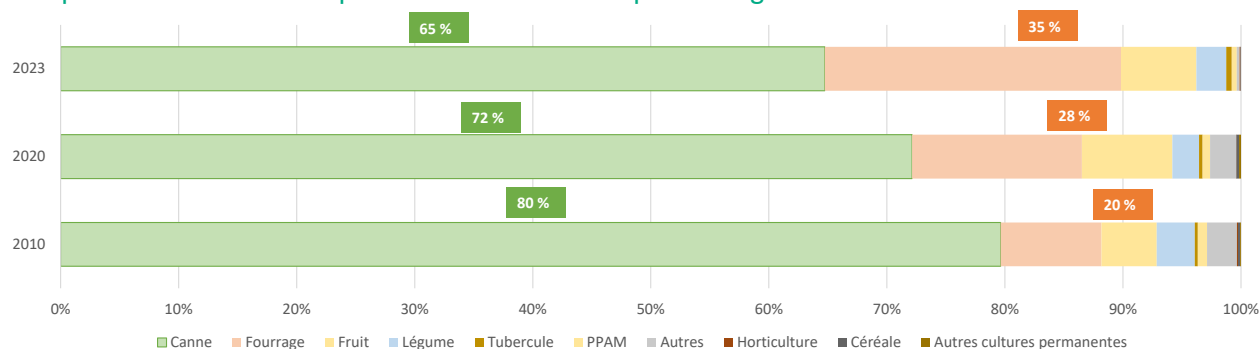
Composition des UGBTA des exploit. "Canne mixte" par classes de surfaces en canne



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et ESEA 2023

Figure 6

Composition de la SAU des exploitations "Canne mixte" pourcentages



Sources : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020 - ESEA 2023

Figure 6
Comparaison des types d'exploitations ayant de la canne
entre les recensements agricoles 2010 et 2020

		2010	2020	2023
Exploitations « 100 % canne »	Nombre d'exploitations	1 550	1 440	1 340
	Surface en canne	12 300 ha	12 100 ha	11 800
Exploitations « canne et autres productions végétales »	Nombre d'exploitations	620	670	720
	Surface en canne	4 200 ha	5 200 ha	5 000 ha
	Surface Agricole Utilisée	5 200 ha	6 200 ha	6 300 ha
Exploitations « canne et productions animales »	Nombre d'exploitations	670	310	180
	Surface en canne	3 900 ha	2 100 ha	1 300 ha
	Effectifs animaux	7 900 UGBTA*	7 800 UGBTA*	9 400 UGBTA
Exploitations « canne mixtes »	Nombre d'exploitations	630	300	210
	Surface en canne	4 000 ha	2 000 ha	1 600 ha
	Surface Agricole Utilisée	5 000 ha	2 800 ha	2 500 ha
	Effectifs animaux	10 300 UGBTA*	7 200 UGBTA*	6 400 UGBTA*

*Voir Définitions
 Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020, ESEA 2023

Définitions et Méthodologie

L’ **Enquête 2023 sur la Structure des Exploitations Agricoles (ESEA)** s’inscrit dans le cycle des enquêtes Structures, des opérations statistiques européennes menées entre les recensements agricoles pour suivre l’évolution des structures. L’intérêt principal de ces enquêtes réside dans la possibilité de décrire les exploitations agricoles entre deux recensements. Pour ESEA 2023, les données recueillies concernent les cultures sur la campagne 2022-2023, les cheptels présents au 1er novembre 2023, les activités de diversification exercées au sein de l’exploitation, la main d’œuvre et le temps de travail, et certaines thématiques plus spécifiques. L’unité statistique enquêtée est l’exploitation agricole. Dans la mesure où il s’agit d’une enquête non exhaustive, les résultats sont extrapolés à partir d’une pondération des exploitations enquêtées.

Une **typologie des systèmes d’exploitation** est une représentation de la diversité de ces systèmes reposant sur la distinction entre types d’exploitation à partir de critères discriminants. L’élaboration d’une typologie vise à avoir des individus dans un même groupe qui se ressemblent le plus possible et des individus dans des groupes différents qui se démarquent le plus possible. Cette version de la typologie des exploitations ayant de la canne conserve l’arborescence de celle publiée en 2023, mais les critères d’appartenances à un groupe ont été précisés.

La **Production Brute Standard (PBS)**, par un jeu de coefficient attribués aux cultures et aux cheptels donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Cette variable a été utilisée pour mesurer l’importance de la canne par rapport aux autres productions et déterminer le groupe auquel appartient chaque exploitation.

La **Surface Agricole Utilisée (SAU)** comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

Une **unité gros bétail tous aliments (UGBTA)** est une unité utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d’espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. L’UGBTA compare les animaux selon leur consommation totale, en herbe, en fourrages et en concentrés.

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service de l'Information Statistique et Economique
 Parc de la Providence
 97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI
 Rédacteur en chef : Claude WILMES
 Rédactrice : Elisa LE BERRE
 Composition : Elisa LE BERRE
 Dépôt légal : À parution
 ISSN : 0246-1803
 © Agreste 2025